DIVERS

COMMUNE D'ERSTEIN

Projet de parc photovoltaïque de la Société ARGRU
soumis à évaluation environnementale

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté municipal du 12 février 2024, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de parc photovoltaïque de la Société ARGRU, situé 1 rue de Paris – 67150 ERSTEIN (zone industrielle de Kraft), faisant l'objet de la demande de permis de construire n° PC 067 130 23 R0026 et consistant en la construction d'un parc photovoltaïque d'une puissance estimée de 2,2 MWc destiné à couvrir une partie des besoins électriques de la société.
Le maître d'ouvrage du projet est la Société ARGRU situé 1, rue de Paris à 67150 ERSTEIN.
L'enquête se déroulera sur une durée de 32 jours consécutifs :
du lundi 11 mars 2024 à 9h00 au jeudi 11 avril 2024 à 20h00.
Monsieur CANTONNET, Lieutenant-Colonel retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.
Monsieur MARTIN, gérant de société, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet de la commune, à l'adresse suivante :
www.ville-erstein.fr
Le dossier d'enquête publique sera également consultable gratuitement sur support papier et sur un poste informatique à la mairie d'Erstein pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture :
- Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 20h
Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public à la mairie les :
- Lundi 11 mars 2024 de 14h à 17h
- Jeudi 21 mars 2024 de 17h à 20h
- Mercredi 27 mars 2024 de 9h à 12h
- Vendredi 5 avril 2024 de 15h à 18h
- Jeudi 11 avril 2024 de 17h à 20h
Le siège de l'enquête sera la mairie d'Erstein.
Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :
-soit en les consignant sur le registre d'enquête déposé à la mairie
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la mairie, sise 1 place de l'Hôtel de Ville – 67150 ERSTEIN
soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante :
enquete-publique-5197@registre-dematerialise.fr
- L'objet du message devra comporter la mention « Enquête publique – Projet de parc photovoltaïque de la Société ARGRU : observations à l'attention du commissaire enquêteur »
- soit en les consignant sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/5197
Le projet fait l'objet d'une évaluation environnementale. Le rapport environnemental (étude d'impact) est joint au dossier d'enquête publique.
Le dossier a été envoyé pour avis à l'autorité environnementale et aux collectivités ou groupements de collectivités intéressés. Leurs réponses (ou la mention d'une absence de réponse) figurent au dossier d'enquête publique.
L'autorité responsable de l'enquête publique est le Maire d'Erstein, Monsieur Benoît DINTRICH. Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration communale à la mairie, sise 1 Place de l'Hôtel de Ville – 67150 ERSTEIN. Il est aussi possible de demander un exemplaire du dossier d'enquête ou une copie des observations du public, aux frais du demandeur, jusqu'à la fin de l'enquête publique.
Au terme de l'enquête, le projet pourra être autorisé, autorisé avec prescriptions ou refusé, par arrêté du Maire.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin, à la mairie et sur le site internet :
www.ville-erstein.fr pendant un an après la date de clôture de l'enquête.

ALSACE-LAIT
LAITERIE COOPÉRATIVE ALSACIENNE

Société Coopérative Agricole
à capital variable
Agrément n° 10133
RCS Strasbourg TI 778 731 174
Siège social : 19 Rue de l'Industrie
67720 HOERDT

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE

Les associés de la coopérative sont convoqués en Assemblées de Section pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :
I. Informations des associés. Discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
1) Constitution du Bureau ;
2) Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 avril 2023 ;
3) Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2023 ;
4) Présentation des comptes et bilans sociaux et consolidés 2023 ;
5) Rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes ;
6) Approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2023 et quitus aux administrateurs ; approbation des conventions visées au rapport spécial ;
7) Affectation des résultats de l'exercice ;
8) Renouvellement du Conseil d'Administration ;
9) Renouvellement partiel des commissaires aux comptes titulaire et suppléant ;
10) Fixation de l'indemnité globale allouée au Conseil d'Administration, du budget formation des administrateurs et du budget carbone ;
11) Constatation de la variation du capital social ;
12) Pouvoirs pour formalités ;
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
1) Constitution du Bureau ;
2) Modification des articles 5§4 et 11§3 des statuts ;
3) Mise en conformité rédactionnelle des articles 3§2, 8§5, 15§1, 19§5, 20§1, 39-1 §2, 47 et 49bis des statuts ;
4) Pouvoirs pour formalités ;
II. Election des Délégués de Section
Ces Assemblées de Section se tiendront aux dates et lieux suivants :
Secteur Sud, Jeudi 21 mars 2024 à 20H00 au Restaurant « Au Tramway » 3 Lieu-dit Striegel 67150 ERSTEIN;
Secteur Nord, Lundi 25 mars 2024 à 20H00 au Restaurant « Etoile d'Or » 15 route de Haguenau 67360 WOERTH;
Secteur Centre, Mercredi 27 mars 2024 à 20H00 au Restaurant « A l'Etoile » 12 rue de la Hey 67170 MITTELHAUSEN;
Secteur Associés Non Coopérateurs, Mercredi 27 mars 2024 à 20H00 au Restaurant « A l'Etoile » 12 rue de la Hey 67170 MITTELHAUSEN;
L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des Délégués élus par les Assemblées de Section se tiendra à :
Salle « Le Zornhoff » 3 rue de la Gare 67700 MONSWILLER
le MARDI 09 AVRIL 2024 à 10 heures
sur l'ordre du jour prévu ci-dessus pour les Assemblées de Section au point I.
Les associés coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance, à partir du 15e jour avant l'assemblée générale des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, du document prévu au III de l'article L 521-3-1 du code rural et la pêche maritime ainsi que des comptes annuels et du texte des résolutions proposées.
Vous êtes invité(e) à prendre rendez-vous pour une consultation de ces documents au siège social de la coopérative. Conformément à l'ordonnance du 25 mars 2020, ces documents pourront vous être envoyés par message électronique si vous en faites la demande en précisant votre adresse électronique.
Nous vous demandons de privilégier ce second mode de consultation.
Le Président du Conseil d'Administration,
Michel DEBES

CAISSE DE CREDIT MUTUEL VALLEE DE L'EICHEL

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 12 AVRIL 2024 et à 19:00 heures
à l'adresse suivante :
CENTRE CULTUREL
95 GRAND RUE
67430 DIEMERINGEN
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Elections au conseil d'administration
3 sièges sont à pourvoir (*).
MME SCHNELL NICOL, MME BAECKER MURIEL, M EBY NICOLAS, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
10 Elections au conseil de surveillance
3 sièges sont à pourvoir (*).
MME WEISSANG BRIGITTE, M EBERHARDT ETIENNE, M MEINTZER CEDRIC, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
11 Pouvoirs pour les formalités
12 Réponses aux questions
13 Allocution de l'invité(e) d'honneur
14 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 28/03/2024 et le 11/04/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
La Présidente du Conseil d'Administration

CAISSE DE CREDIT MUTUEL SAUER FLECKENSTEIN

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 12 AVRIL 2024 et à 19h00 heures à l'adresse suivante :
Centre Culturel
Rue du Stade
67360 ESCHBACH
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Fixation du nombre de sièges au conseil d'administration
10 Elections au conseil d'administration
2 sièges sont à pourvoir(*).
M SCHALLER BERNARD, M HOCH HUBERT, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
11 Elections au conseil de surveillance
6 sièges sont à pourvoir (*).
MME JOST MARGUERITE, M SCHNEIDER MICHEL, M BAUMANN GILBERT, M GRIEBEL JEAN GEORGES, M URBAN PASCAL, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
12 Réponses aux questions
13 Pouvoirs pour les formalités
14 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 28/03/2024 et le 11/04/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

CAISSE DE CREDIT MUTUEL BARR ET ENVIRONS

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 05 AVRIL 2024 et à 19h30 heures
à l'adresse suivante :
Salle Socioculturelle
1a, rue du Vignoble
67210 GOXWILLER
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Elections au conseil d'administration
3 sièges sont à pourvoir (*).
M MERCIER MICHEL, M HUBACH ANDRE, MME BOILEAU ANNE SOPHIE, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
10 Elections au conseil de surveillance
4 sièges sont à pourvoir (*).
MLE GLOECKLER ANGELE, M ZUGMEYER JEAN PAUL, MME HABSIGER PASCALE, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
11 Pouvoirs pour les formalités
12 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 21/03/2024 et le 04/04/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

CAISSE DE CREDIT MUTUEL OSTWALD

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le JEUDI 11 AVRIL 2024 et à 19h00 heures
à l'adresse suivante :
Le Point d'Eau
Allée René Cassin
67540 OSTWALD
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Fixation du nombre de sièges au conseil de surveillance
10 Elections au conseil d'administration
2 sièges sont à pourvoir (*).
11 Elections au conseil de surveillance
4 sièges sont à pourvoir (*).
12 Pouvoirs pour les formalités
13 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 27/03/2024 et le 10/04/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

Jane LEFRANC, Frédérique MATHIEU, Delphine FONNÉ, Malika ZERIG-RINGELE
Notaires
147 route de Mittelhausbergen
67200 STRASBOURG

Aménagement de régime matrimonial

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)
Suivant acte reçu le 04/03/2024 par Maître Frédérique MATHIEU notaire à STRASBOURG-Cronenbourg (Bas-Rhin), 147 route de Mittelhausbergen, office notarial n° 67076, Mr Jacques SANNER et Mme Catherine Marie-Jeanne Lucie GILLMANN, demeurant ensemble à STRASBOURG (Bas-Rhin) 22 rue des Foulons mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Paul Philippe HEINRICH alors notaire à STRASBOURG (Bas-Rhin) le 28 juillet 1987 préalable à leur union célébrée à la Mairie de STRASBOURG (Bas-Rhin) le 25 août 1987, ont aménagé leur régime de communauté réduite aux acquêts.
Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Frédérique MATHIEU où il est fait élection de domicile.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de l'aménagement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.
Pour avis.

CAISSE DE CREDIT MUTUEL ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 05 AVRIL 2024 et à 19h00 heures à l'adresse suivante :
complexe sportif du Lixenbuhl
24 rue du Lixenbuhl
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Elections au conseil d'administration
2 sièges sont à pourvoir (*).
M BIGOT JACQUES, M ABERT LAURENT, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
10 Elections au conseil de surveillance
4 sièges sont à pourvoir (*).
MLE BIHL CAROLINE, M HALLER JEAN CLAUDE, M QUIGNON PATRICK, MME BURLET
PLAN BEATRICE, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
11 Réponses aux questions
12 Pouvoirs pour les formalités
13 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 21/03/2024 et le 04/04/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

CAISSE DE CREDIT MUTUEL HORIZON

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 12 AVRIL 2024 et à 19h00 heures
à l'adresse suivante :
SALLE DE LA BRUCHE
7 RUE DE LA BRUCHE
67810 HOLTZHEIM
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Elections au conseil d'administration
3 sièges sont à pourvoir (*).
M HUMANN ROBERT, M HERING PIERRE ANDRE, MLE SCHAAL KATIA, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
10 Elections au conseil de surveillance
3 sièges sont à pourvoir (*).
MLE ABLER ELISABETH, élue sortante, sollicite le renouvellement de votre confiance.
11 Pouvoirs pour les formalités
12 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 28/03/2024 et le 11/04/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

SCP Claude NUSS
& Benjamin MOREAU
Notaires associés
6 et 7 Route de Kintzheim
67730 CHATENOIS
Tél. 03 88 82 06 69

Changement de convention matrimoniale

Suivant acte reçu par Maître Benjamin MOREAU notaire associé à CHATENOIS, 6 et 7 route de Kintzheim, le 02 mars 2024, Monsieur Jean-Pierre **STEPHAN**, et son épouse Madame Geneviève **SCHWEITZER**, demeurant ensemble à MOLSHEIM (67120) 10 place de l'Hôtel de Ville. Mariés à la mairie de MOLSHEIM (67120) le 14 mars 2003 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Claude NUSS, notaire à CHATENOIS, le 3 mars 2003, ont décidé d'aménager leur convention matrimoniale **en adjoignant à la société d'acquêts les unissant**. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice au notaire susnommé. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire.
Pour avis, le Notaire.

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE SOUFFELWEYERSHEIM

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale annuelle de la caisse de Crédit Mutuel ci dessus est convoquée par le conseil d'administration le JEUDI 11 AVRIL 2024 à 19:30 heures
A l'adresse suivante :
ESPACE CULTUREL DES 7 ARPENTS
RUE DES 7 ARPENTS
67460 SOUFFELWEYERSHEIM
avec l'ordre du jour suivant :
1. Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau
2. Compte rendu d'activité
3. Présentation du bilan et du compte de résultat
4. Rapport du Conseil de Surveillance et certification des comptes
5. Approbation du bilan et du compte de résultat
6. Affectation du résultat
7. Approbation de la variation du capital social
8. Quitus et décharge au Conseil d'Administration
9. Élection au conseil d'administration.
1 siège est à pourvoir (*).
MME CLAUDINE PASQUET, élue sortante, sollicite le renouvellement de votre confiance.
10. Fixation du nombre de sièges au Conseil de Surveillance
11. Élections au conseil de surveillance.
3 sièges sont à pourvoir (*).
M JEAN BRUNSTEIN, M ROGER FRANTZ et M REMI STEINER, élus sortants sollicitent le renouvellement de votre confiance.
12. Pouvoirs pour les formalités
13. Clôture de l'assemblée générale
*Cf. article 10 et suivants du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 27/03/2024 et le 10/04/2024 sur l'espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
La Présidente du conseil d'administration.

CONSTITUTION

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. 03 88 56 91 74
Fax 03 88 56 91 68

LCV

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 euros
Siège social : 12 rue Théodore Monod
67540 OSTWALD

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à OSTWALD du 29/02/2024 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
- Dénomination : LCV
- Forme : Société par actions simplifiée
- Siège : 12 rue Théodore Monod 67540 OSTWALD
- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
- Capital : Le capital social est de 2.000 € divisé en 200 actions de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées.
- Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :
- la participation à l'animation, stratégique et commerciale, la gestion et le contrôle de toutes filiales directement ou indirectement par filiales interposées.
- la constitution et la détention d'un portefeuille de titres de participation ou de placement dans toutes entreprises, de favoriser le financement, de gérer la trésorerie et d'assurer les services administratifs des entreprises dans lesquelles la société à une participation
- le conseil et la prestation de services dans le domaine de la vente de vins, de champagnes et spiritueux, pour les particuliers et en qualité de grossiste auprès des professionnels
- la prise de participation dans toutes sociétés de vente de vins, de champagnes et spiritueux, en direct et en ligne, pour les particuliers et en qualité de grossiste auprès des professionnels, de vente de tous produits et accessoires liés à la vente de vin
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Vincent LINDER demeurant 23A rue du Fossé 67150 HIPSHEIM
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.
Pour publication légale, Avocat

EURL AGS

Par acte SSP du **2 mars 2024**, il a été constitué par M. GAFSI Mohamed associé unique, l'EURL **AGS**, au capital de 1500€, pour une durée de 99 ans, ayant son **siège social** 1G rue du maréchal de Lattre de Tassigny 67190 MUTZIG, dont **l'objet social** est tous travaux de soudure.
Gérant : M. GAFSI Mohamed, demeurant 1G rue du maréchal de Lattre de Tassigny 67190 MUTZIG
Immatriculation : au RCS de SAVERNE
M. GAFSI Mohamed, le gérant

CONSTITUTION

DARY PAYSAGE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000 €
18 rue de la Garance
67240 BISCHWILLER

Suivant acte sous seing privé en date du 15.02.2024, il a été constitué sous la dénomination DARY PAYSAGE une société par actions simplifiée, régie par la loi et les dispositions réglementaires en vigueur, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Siège social : 67240 BISCHWILLER - 18 rue de la Garance
Objet social : - La conception, la réalisation, l'aménagement, l'entretien des espaces verts, de jardins, et de toutes surfaces extérieurs, et plus généralement toutes activités ou prestations de services liés directement ou indirectement aux travaux de paysagiste ; Les travaux de préparation et réalisation d'aires de jeux, de piscine, de terrassement, de nivellement, de comblement, de drainage, de cimentage, de dallage et de pavage ; L'achat, la vente de tout objet et marchandise complémentaires aux opérations susvisées ; Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ; La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance. Elle peut agir directement ou indirectement, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au RCS de STRASBOURG
Capital social : 5 000 €
Président de la société : Monsieur Jérôme DARY, demeurant à 18 rue de la Garance - 67240 BISCHWILLER
Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par un mandataire. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions.
Agrément : Les actions de la société ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des deux tiers des associés présents ou représentés.

FIDAC
Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques
Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

GREYSTONE

Aux termes des statuts en dates de signatures du 1er mars 2024 et du 4 mars 2024 il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : GREYSTONE
Forme : Société Civile
Capital : 1 000 € divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées
Apports : en numéraire
Siège : 15, rue des Moulins à 67000 STRASBOURG
Objet : acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier par voie de location de locaux non meublés et non équipés.
Agrément des cessionnaires de parts sociales : Les parts sociales ne peuvent être cédées à des tiers qu'avec le consentement d'un ou plusieurs associés représentant au moins les 2/3 des droits de vote.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérant : Monsieur Marc FALLER demeurant 15, rue des Moulins à 67000 STRASBOURG
Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés : la société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.
Pour avis.

S.Y.M. CARS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000.- €
Siège social : 13A, rue du Commerce
67340 INGWILLER

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à INGWILLER du 21 février 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : S.Y.M. CARS
Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée
Siège social : 13A, rue du Commerce à 67340 INGWILLER
La Société a pour objet :
- Négoce de tous véhicules neufs et d'occasion,
- Achat et vente de toutes pièces et accessoires neufs et d'occasion,
- La location de véhicules sans chauffeur,
- Les prestations de services se rapportant au négoce de véhicules.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital social : 1 000.- €
Gérance : Monsieur ALTUNISIK Yasin demeurant à 67340 MENCHHOFFEN, 7, rue des Bouleaux
Immatriculation : RCS SAVERNE
La Gérance

OXYGENE AMNEVILLE

Société civile immobilière
au capital de 10.000 euros
Siège social : 15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN

Par acte sous seing privé en date du 07/03/2024 à OBERHAUSBERGEN, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : OXYGENE AMNEVILLE
Forme sociale : Société civile immobilière
Siège social : 15 rue du Parc 67205 OBERHAUSBERGEN
Objet social :
La Société a pour objet :
- l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
- la propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens immobiliers et plus particulièrement de toute participation dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent ainsi que la propriété et la gestion de tous biens meubles;
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : Le capital social est de 10.000 € divisé en 100 parts sociales de 100 € chacune, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leur apport.
Est nommée première gérante de la société : la société CREAGEST, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, ayant son siège social 15 rue du Parc 67205 OBERHAUSBERGEN, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le n° 880.634.845 (2022B00357), représentée par la société PATRIMMO, Présidente, prise en la personne de son représentant légal, M. Daniel CHENNEVELLE
Clause relative aux cessions de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées à un tiers étranger qu'avec un agrément des associés représentant les deux tiers des parts sociales dans les conditions et modalités prévues par les articles 1861 à 1864 du Code Civil.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.
Pour publication légale, Avocat

FORTISSIMMO GROUPE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à STRASBOURG du 8 mars 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : Fortissimmo Groupe
Siège : 19 Allée de la Robertsau, 67000 STRASBOURG
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : La Société a pour objet l'acquisition et la gestion de participations dans toutes personnes morales, civiles ou commerciales ; L'animation et la coordination de ses filiales ; La réalisation de toutes prestations administratives, commerciales, financières, de management, de marketing, de conseil, de direction et autre à l'égard de ses filiales, sociétés contrôlées ou autres personnes morales, l'assistance en matière de gestion ;
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :
Monsieur Eric OLTZ, demeurant 14 Rue du Général Leclerc, 67550 VENDENHEIM,
Directeur général :
Monsieur Jean-Philippe BECKER, demeurant 6 Rue de l'Orge, 67370 TRUCHTERSHEIM
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.
Pour avis
Le Président

SHAVE & CUT

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2C Rue Ampère
67720 HOERDT

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GAMBSHEIM du 04/03/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SHAVE & CUT
Siège : 2C Rue Ampère 67720 HOERDT
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG
Capital : 1 000 euros
Objet : La coiffure, vente de marchandises liées à l'activité de la coiffure
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Brice MOSTHOFF, demeurant 16a rue des Marronniers, 67760 GAMBSHEIM

SCCV SAINT LAURENT DE MURE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 février 2024 à BISCHHEIM, il a été constitué une Société Civile de Construction Vente dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : SCCV SAINT LAURENT DE MURE
Forme : Société civile de construction vente
Siège social : 10 rue de l'Atome – 67800 BISCHHEIM
Capital social : 1.000 Euros
Objet : La société a pour objet l'acquisition de tous biens immobiliers et notamment un terrain à SAINT-LAURENT-DE-MURE (69720), figurant au cadastre de ladite commune sous la section ZL 188, 189, 243 et 245, numéros 487, 488 et 489, lieudit Glandiers Est, la construction sur les terrains de tous immeubles collectifs ou autres, la division du ou des immeubles collectifs en appartements, emplacements et locaux sous le régime de la copropriété, la vente en totalité ou par lots, après achèvement ou en l'état futur d'achèvement, et toutes opérations financières se rapportant au programme.
Apports en numéraire : 1 000 euros que les associés se sont engagés à libérer sur première demande de la gérance.
Durée : 10 années à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérant : La société KS PROMOTION, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros ayant son siège social à 67800 BISCHHEIM – 10 rue de l'Atome, immatriculée au RCS STRASBOURG sous le n°483 909 735.
Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé qu'après agrément.
Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG.
Pour avis.

INGENIERIE CONSEIL & EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
Immeuble LE VEGA
5, rue de Dublin
67300 SCHILTIGHEIM
03.88.55.00.55
y.daeffler@ice-strasbourg.com

SCI - CZ

Par acte SSP en date du 11 mars 2024, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :
SCI - CZ
Objet social : L'acquisition de tout bien immobilier, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit bien immobilier et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;L'acquisition de tout terrain, l'exploitation et sa mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la Société.
Siège social : 5 rue de Londres, 67000 STRASBOURG
Capital : 1000 euros
Gérance : M **Hongzhou ZHOU** demeurant 5 rue de Londres, 67000 STRASBOURG
Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants, même si le conjoint, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé.
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de STRASBOURG.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 01.02.2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCEA SINS.
Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole.
Capital social : 100 000 €.
Objet : La société a pour objet l'exploitation et la gestion de biens agricoles, apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société.
Ainsi que toutes opérations se rattachant à l'objet ci-dessus, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.
Durée : 99 ans.
Siège social : 67210 NIEDERNAI, 10 rue des Prés.
Gérant : Monsieur Jean-Jacques SINS, 10 rue des Prés 67210 NIEDERNAI.
Cession de parts sociales – Agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs, si ce n'est entre associés ou par un associé à son conjoint, un ascendant ou un descendant, qu'avec l'agrément de la collectivité des associés prises à la majorité de trois quarts des voix exprimées.
Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés de SAVERNE.

STRASJUDAICA

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société à responsabilité limitée
DENOMINATION : STRASJUDAICA
SIEGE SOCIAL : 7 rue Gloxin 67000 STRASBOURG
OBJET : en France et à l'étranger : L'exploitation d'une librairie La vente de livres, objets de culte. L'édition et toutes opérations s'y rapportant
DUREE : 99 années
CAPITAL : 5.000 euros
GERANCE : Monsieur Yaacov-Meïr AFERYAT, demeurant 7 rue Gloxin 67000 STRASBOURG, pour une durée non limitée.
IMMATRICULATION : au RCS de STRASBOURG

INGENIERIE CONSEIL & EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
Immeuble LE VEGA
5, rue de Dublin
67300 SCHILTIGHEIM
03.88.55.00.55
y.daeffler@ice-strasbourg.com

SCI NEFZI

Par acte SSP en date du 5 mars 2024 il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :
SCI NEFZI
Objet social : l'acquisition, l'administration, le contrôle et la gestion d'immeubles et de dépendances, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou agricole ; la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles ; l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux ;
Siège social : 122 rue du Maréchal Foch, 67380 LINGOLSHEIM
Capital : 1000 euros
Gérance : M Hatem NEFZI demeurant 60 Rue des Cigognes 67540 OSTWALD
Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants, même si le conjoint, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé.
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de STRASBOURG.

ASSOCIATION

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG
Registre des associations

Il a été inscrit le 09/03/2024
Au registre des associations du Tribunal judiciaire de STRASBOURG
N°AMALIA : A2024STR000102
L'association : **Régie Access**
Ayant son siège : 21 rue Sleidan 67000 STRASBOURG
Les statuts ont été adoptés le : 15/02/2024
L'association a pour objet : de promouvoir et contribuer au développement de l'accessibilité dans tous les domaines ainsi que l'insertion et l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société.
La direction se compose de :
Président : M. LEROY Denis
Trésorier : M. LEROY Jonah
Secrétaire : M. CHASSEROT Didier
1er Vice-Président : M. PAUTRAS Jean-Marc
2ème Vice-Président : M. BOURQUARD Romain
Trésorier suppléant : M. OFFNER Philippe
Secrétaire suppléant : Mme LEMEE Virginie

FONDS DE COMMERCE

YES ! Avocats associés
65 avenue des Vosges
67000 STRASBOURG
03 10 36 02 30

Suivant acte d'avocat du 29 février 2024 à Strasbourg, enregistré auprès du SIE de Strasbourg le 7 mars 2024, dossier 2024 00011534 référence 6704P61 2024 A 01112, la société BORSALINO HOERDT, SARL au capital de 15 000 €, sise 195 rue de la République 67720 HOERDT, immatriculée au RCS Strasbourg sous le numéro 503 906 968, a cédé à la société BORSALINO, SARL au capital de 1000 €, sise 17 rue de la Pierre Polie 67550 VENDENHEIM, immatriculée au RCS Strasbourg sous le n°983 816 810, un fonds de commerce de restauration « BORSALINO HOERDT », sis et exploité au 195 rue de la République 67720 HOERDT et pour l'exercice duquel le cédant est immatriculé au RCS Strasbourg sous le n° 503 906 968. La cession est consentie pour le prix principal de 200 000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 166 000 € et aux éléments corporels pour 34 000 €.
La date d'entrée en jouissance a été fixée au 1er mars 2024.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales au cabinet YES ! Avocats sis 65 avenue des Vosges 67000 STRASBOURG.
Pour insertion,

MODIFICATION

TRS WECKEL

Société par Actions Simplifiée
au capital de 20 000 €
Siège social : 10 rue des Champs
67117 FESSENHEIM-LE-BAS
877 645 085 R.C.S. STRASBOURG

MODIFICATION DE L'OBJET

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 01.02.2024, il a été décidé d'étendre l'objet social aux activités ci-après, à compter de ce jour : Les travaux de préparation des sites et en particulier les travaux de terrassement, la préparation des sols, le travail à façon, ainsi que toutes activités ou prestations de services ou fournitures de matériels et de produits liés directement ou indirectement à ces activités; La location de matériel ou engin, non règlementés; L'achat, la vente de tout objet et marchandise complémentaires aux opérations susvisées. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. 03 88 56 91 74
Fax 03 88 56 91 68

EFFEL.C

Société par actions simplifiée
à capital variable
au capital souscrit de 3.290.000 €
porté à 8.500.000 €
capital plancher 3.290.000 €
Siège social : 15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
RCS STRASBOURG 982.046.583
(2024B00027)

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/12/2023, enregistré au Service départemental de l'enregistrement STRASBOURG le 19/02/2024, Dossier 2024 00009304, Réf. 6704P61 2024 A 00835, que le capital social a été augmenté:
- de 4.840.000 € par voie d'apport en nature
- de 370.000 € en numéraire
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL INITIAL (Ancienne mention)
Le capital social initial est fixé 3.290.000 euros (trois millions deux quatre-vingt-dix mille euros)
Il est divisé en 329 actions de 10.000 euros chacune, entièrement souscrites correspondant
- à des apports en numéraire à concurrence de 5 actions entièrement libérées
- et à des apports en nature à concurrence de 324 actions entièrement libérées.
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL INITIAL / CAPITAL SOCIAL ACTUEL (Nouvelle mention)
Ä Le capital social initial est fixé 3.290.000 euros (trois millions deux quatre-vingt-dix mille euros)
Il est divisé en 329 actions de 10.000 euros chacune, entièrement souscrites correspondant
- à des apports en numéraire à concurrence de 5 actions entièrement libérées
- et à des apports en nature à concurrence de 324 actions entièrement libérées.
Ä Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 décembre 2023, le capital social actuel est fixé comme suit:
Le capital social actuel est fixé à 8.500.000 euros (huit million cinq cent mille euros).
Il est divisé en 850 actions de 10.000 euros chacune, entièrement souscrites correspondant
- à des apports en numéraire à concurrence de 42 actions entièrement libérées
- et à des apports en nature à concurrence de 808 actions entièrement libérées.
Pour publication légale, Avocat

YES ! Avocats associés
65 avenue des Vosges
67000 STRASBOURG
03 10 36 02 30

TERRA-CLEAN INNOVEM

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 02/02/2024 et des décisions de l'associé unique du 11/03/2024 de la société TERRA-CLEAN INNOVEM, SARLU au capital de 20 000 €, située 4 rue Gay Lussac 67410 DRUSENHEIM et immatriculée au RCS Strasbourg sous le n° 532 414 174, le capital social a été réduit de 20 000 €, pour le porter de 40 000 € à 20 000 €, par voie de rachat et d'annulation de 100 parts sociales appartenant à un associé, à la valeur unitaire de 100 euros. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
En outre, il a été pris acte lors de l'assemblée du 02/02/2024 de la démission de M. Claude KOELHOEFFER de son mandat de Gérant avec effet au 2 février 2024.
Mention sera faite au RCS Strasbourg.
Pour insertion

FIDAC
Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques
Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

TAXI BOSE

Forme : SAS
Capital social : 1000 euros
Siège social : 24 rue Vincent Scotto
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
809953706 RCS de Strasbourg

Aux termes d'une décision en date du 6 mars 2024, l'associé unique a décidé, à compter du 2 janvier 2024, de transférer le siège social à 31 rue de la Klebsau, 67100 Strasbourg. Mention sera portée au RCS de Strasbourg.

SCI WALU

Forme : SCI au capital de 1524 euros
Siège social : 9 Quai ZORN
67000 STRASBOURG
338708696 RCS de Strasbourg

Aux termes de l'AGE en date du 11 mars 2024, les associés ont décidé à compter du 11 mars 2024 d'étendre l'objet social aux activités de : cession, la transmission par tous moyens de droit de tous terrains, immeubles et biens immobiliers ; [...].. Modification de l'article 1.5 "objet social" et de l'article 6.3.3 (répartition des résultats).
Mention sera portée au RCS de Strasbourg.

DREAMPATH DIAGNOSTICS

Société par actions simplifiée
au capital de 219 329 euros
Siège social : 8 rue Schertz
67100 STRASBOURG
538 488 743 RCS STRASBOURG

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale mixte du 28 décembre 2023, il résulte que : le capital a été augmenté d'une somme en numéraire de 659 euros.
L'article 6 – Apports a été complété en conséquence :
Suivant décision de l'Assemblée générale en date du 28 décembre 2023, le capital social a été augmenté d'une somme de 659 euros en numéraire pour être porté à 219 329 euros.
L'article 7 - Capital social des statuts a été modifié en conséquence :
Le capital est fixé à la somme de 219 329 euros. Il est divisé en 219 329 actions de 1 euro chacune, numérotées de 1 à 219 329 libérées et réparties entre les actionnaires en proportion de leurs apports, telle que figurant au Registre de mouvement des titres.
Mention sera faite au RCS de STRASBOURG
Pour avis

FIDAC
Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques
Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

DOLCE VITA

Forme : SARL
Capital social : 8000 euros
Siège social : 16 rue Saint-Aloise
67100 STRASBOURG
498592781 RCS de Strasbourg

Aux termes de l'AGO en date du 15 février 2024, à compter du 1 mars 2024, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :
- Monsieur Antonino MARTINO, demeurant 7 rue d'Eschau, 67100 Strasbourg en remplacement de M. Massimiliano MARTINO
Mention sera portée au RCS de Strasbourg.

INGENIERIE CONSEIL & EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
Immeuble LE VEGA
5, rue de Dublin
67300 SCHILTIGHEIM
03.88.55.00.55
y.daeffler@ice-strasbourg.com

BULLES GOURMANDES

Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 1000 €

Transfert du siège social

Par décision de la gérance en date du 07.03.2024, l'associée unique et gérante a décidé de transférer à compter du 07.03.2024 le siège social qui était à 4 Rue de la Mairie 67300 SCHILTIGHEIM à l'adresse suivante 2 Rue de Barr 67300 SCHILTIGHEIM.
L'article 4 des statuts a été modifié, en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.
Pour avis et mention.

INGENIERIE CONSEIL & EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
Immeuble LE VEGA
5, rue de Dublin
67300 SCHILTIGHEIM
03.88.55.00.55
y.daeffler@ice-strasbourg.com

KAREL

SCI au capital de 2000 €
204 Avenue de Colmar
67100 STRASBOURG
914 402 995 RCS STRASBOURG

Transfert du siège social

Aux termes d'une AGE du 20.02.2024, les associés ont décidé de transférer à compter du 01.03.2024 le siège social qui était à 204 Avenue de Colmar, 67100 STRASBOURG à l'adresse suivante : 1 A Rue des Cosaques, Die Alte Hard 67114 ESCHAU. L'article relatif au siège social des statuts a été modifié. Le dépôt légal sera effectué au RCS de STRASBOURG.
Pour avis et mention.

LE TREFLE

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 août 2023 de la société LE TREFLE, Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros ayant son siège social : Lieudit Burgweg Zone de loisirs Le Trèfle 67120 DORLISHEIM, RCS SAVERNE 794 463 745, a pris acte que le nouveau Commissaires aux comptes titulaire de la société est la société PKF ARSILON Commissariat aux comptes, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 811 599 406, jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 28 février 2025.
Pour avis
La Présidente

MODIFICATION

CAISSE DE CREDIT MUTUEL PROFESSIONS DE SANTE

Association coopérative inscrite
à responsabilité limitée
Siège social:
10 avenue Pierre Mendès France
67300 SCHILTIGHEIM

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision en date du 16/05/2018, le Conseil d' Administration a décidé le transfert du siège social, à compter du 22/08/2018, et de modifier l'article 2A des statuts comme suit:
Ancienne mention : le siège social est fixé au 10 avenue Pierre Mendès France, 67300 Schiltigheim.
Nouvelle mention : le siège social est fixé au 12 rue de la Haye, 67300 Schiltigheim.
L'inscription modificative sera portée au Registre des associations coopératives, tenu par le Tribunal Judiciaire de Strasbourg - Registre des Associations.
Le Président du Conseil d'administration

FIDAC
Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques
Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

ALSADALLE

Forme : SARL
Capital social : 1000 euros
Siège social :
4 Rue PAUL EMILE VICTOR
67550 VENDENHEIM
792627358 RCS de Strasbourg

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 6 mars 2024, les associés ont décidé, à compter du 1 mars 2024, de transférer le siège social à 2 rue de la Fontaine, 67550 Vendenheim.
Mention sera portée au RCS de Strasbourg.

INGENIERIE CONSEIL & EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
Immeuble LE VEGA
5, rue de Dublin
67300 SCHILTIGHEIM
03.88.55.00.55
y.daeffler@ice-strasbourg.com

BULLES GOURMANDES

SARL
Au capital de 1000 €
4 Rue de la Mairie
67300 SCHILTIGHEIM
851 507 988 RCS STRASBOURG

Non dissolution

Par délibération en date du 31.03.2022, l'associé unique statuant en application de l'article L.223-42 du C.COM a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social. Le dépôt légal sera effectué au RCS de STRASBOURG. Pour avis et mention.

INGENIERIE CONSEIL & EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
Immeuble LE VEGA
5, rue de Dublin
67300 SCHILTIGHEIM
03.88.55.00.55
y.daeffler@ice-strasbourg.com

ATELIER DE RESTAURATION KLUGHERTZ

Société à responsabilité limitée
au capital de 8000 €
LD LES CAMPS
67250 OBERROEDERN
508 561 826 R.C.S. Strasbourg

Modification des dirigeants

Le 1er janvier 2023, L'AGE a nommé Co-Gérant, M Joseph KLUGHERTZ demeurant LD LES CAMPS, 67250 OBERROEDERN.
Mention en sera faite au RCS de STRASBOURG.

TAXI K67

Société À Responsabilité Limitée au capital de 500.00 €
Siège social : 14 Rue du Général Leclerc 67370 WIWERSHEIM
919 392 597 RCS STRASBOURG

Modification des dirigeants

Le 30/11/2023, l'AGE prend acte de la décision de Mr HADDIOUI Mohamed de démissionner de ses fonctions de co-gérant à compter du 30 novembre 2023 et de ne pas procéder à son remplacement.
L'associé unique décide de transférer le siège social du 14 rue du général Leclerc à WIWERSHEIM (67370) au 37 rue du Languedoc à ERSTEIN (67150).
Les articles 4, 8 et 10 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de STRASBOURG.

DMJ

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 6 000 euros
1 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
792 754 210 RCS STRASBOURG

MODIFICATION DE L'OBJET

Le 01/03/2024, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social à "La fourniture aux personnes physiques ou morales de façon permanente ou momentanée de services ayant pour objet la sécurité des biens meubles ou immeubles ainsi que celle des personnes liées directement ou indirectement à la sécurité de ces biens. La fourniture de prestations de sécurité dans le cadre de manifestations sportives ou événementielles. Télé surveillance, installation technique, rondes et interventions sur alarme." L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de Strasbourg.

GROUPE DES ASSURANCES DU CREDIT MUTUEL

SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE
ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 1 241 034 904 €
352 475 529 RCS STRASBOURG
SIEGE SOCIAL : 4 RUE FREDERIC-GUILLAUME RAIFFEISEN
67000 STRASBOURG

M. Daniel Baal a démissionné de ses fonctions de membre du directoire du GACM avec effet au 31 décembre 2023. Pour pourvoir au poste laissé vacant, le conseil de surveillance du 22 novembre 2023 a procédé à la nomination de M. Éric Petitgand, demeurant 3 rue des Pompiers – 67300 Schiltigheim, en qualité de membre du directoire du GACM à effet du 1er janvier 2024.
Mention sera faite au RCS de Strasbourg
Pour avis, le représentant légal.

FIBA
9 rue des Capucins
67120 Molsheim
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

HOLDING GMBO

Non renouvellement de commissaire aux comptes

Aux termes de l'AGOA en date du 19/02/2024, de la société HOLDING GMBO SAS au capital de 10 000€ dont le siège social est situé 5A rue des Loisirs, 67280 URMATT, immatriculée 822487302 RCS Saverne, il résulte que le mandat de la société, FIDUCIAIRE DE L'ILL, Commissaire aux comptes titulaire est arrivé à expiration qu'il n'y a plus lieu de désigner un Commissaire aux comptes. Mention sera faite au RCS de Saverne.

QUALITY FORMATION

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 2 000 euros
Siège Social : 3 RUE SAGLIO
67100 STRASBOURG
881 289 672 R.C.S STRASBOURG

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée général ordinaire du 29 février 2024 :
L'Assemblée Générale décide de nommer :
- La société JMK SARL représentée par M. Yves SIBOURG, 4 rue de la Montagne 68100 MULHOUSE, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour une période de six exercices prenant fin à la date d'approbation des comptes de l'exercice clos au 31/08/2029.
Mention sera faite au RCS de STRASBOURG.
Pour avis et mention,
La gérante.

CONVERSION BOOSTERS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 25 000 euros
13 rue Baldung Grien
67000 STRASBOURG
833 974 124 RCS STRASBOURG

Nomination de commissaire aux comptes

Le 1er/12/2023, L'AGE a nommé en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire le Cabinet Wernert & Hugueny domicilié au 14 Allée de la Robertsau - 67000 STRASBOURG et en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant le Cabinet Bartholdi domicilié au 19 rue du Maréchal Foch - 67190 MUTZIG. Mention en sera faite au RCS de Strasbourg.

COTENCEAU VANESSA

Société d'Exercice Libéral
par Actions Simplifiée
Au capital de 1 000 euros
161 rue d'Altorf
67120 DACHSTEIN
979 882 594 RCS SAVERNE

Transfert du siège social

Le 01/03/2024, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au 6 rue du Landsberg - 67210 OBERNAI à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de Saverne.

APICAYA

Société Coopérative d'Intérêt Collectif
par Actions Simplifiée
A Capital variable
49 rue de Mundolsheim
67300 SCHILTIGHEIM
898 195 201 RCS STRASBOURG

Modifications multiples

Le 01/02/2024, l'AGE a nommé présidente Angélique GATTULLI HOLTZWEILER demeurant 12 rue de Colmar 67118 GEISPOLSHEIM en remplacement de Dean BÜRCKERT, démissionnaire, prit acte de la démission de Laurent MEHL de ses fonctions de directeur général et a décidé de transférer le siège social au 12 rue de Colmar 67118 GEISPOLSHEIM à compter de ce jour. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de Strasbourg.

FIBA
9 rue des Capucins
67120 Molsheim
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

URMATT FLEXIBLES

Non renouvellement de commissaire aux comptes

Aux termes de l'AGOA en date du 19/02/2024, de la société URMATT FLEXIBLES SAS au capital de 50 000€ dont le siège social est situé 5 rue des Loisirs ZA, 67280 URMATT, immatriculée 392260121 RCS Saverne, il résulte que le mandat de la société, FIDUCIAIRE DE L'ILL, Commissaire aux comptes titulaire, est arrivé à expiration qu'il n'y a plus lieu de désigner un Commissaire aux comptes. Mention sera faite au RCS de Saverne.

PERFORMANCE CITY

SAS au capital de 3000 €
Siège Social : 1, Rue Bernard Stalter
67114 ESCHAU
894 518 174 RCS Strasbourg

AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITE

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 février 2024, il a été pris acte qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société bien que l'actif net soit devenu inférieur à la moitié du capital social, conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du nouveau code de commerce. Mention en sera faite au RCS de Strasbourg

ATWIN

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 150 000 €uros
Siège social : ZI Le Moulin
67110 GUNDERSHOFFEN
RCS STRASBOURG n° 419 945 530

Suivant décision en date du 27 février 2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social fixé à 67110 GUNDERSHOFFEN, ZI Le Moulin, à 67110 GUNDERSHOFFEN, 22A rue de Gumbrechtshoffen, à compter du 1er mars 2024.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Nom et adresse du gérant :
Monsieur Jean-Claude BERTRAND, 8 Butte Urban à 67500 HAGUENAU.
Pour avis
Le Gérant

COLLECTAL

SARL au capital de 100 000 €
Siège social : 4 rue Jules Rathgeber
67100 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 388 820 235

Aux termes d'une décision de la gérance en date du 04/03/2024, il a été décidé de transférer le siège social du 4 rue Jules Rathgeber 67100 STRASBOURG au 79 A rue de la Plaine des Bouchers 67100 STRASBOURG, ce à compter du 01/04/2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification au RCS de STRASBOURG
Pour avis
La Gérance

SCI NATURE ET SOLEIL

SCI au capital de 11 490,15 €
Siège socia l: 6 rue des Pommiers
67310 Wasselonne
RCS de Saverne D 443 052 394

Par décision de !'AGE du 09/03/2024, il a été décidé de proroger la durée de la société de 30 ans à compter du 12/03/2025.
Modification de l'article 28.
Mention au RCS de Saverne

JALT FINANCE

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 Rue des Genêts,
67110 GUNDERSHOFFEN
833 235 237 RCS STRASBOURG

Suivant AGE du 27/02/2024, le capital social a été augmenté de 26 890 euros par voie d'apport en nature, pour le porter à 27 890 euros. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de Strasbourg.

Vos annonces légales sont reçues
jusqu'au mardi 16 h
pour parution le vendredi

TRANSFORMATION

SCEA LUTZ

Société Civile d'Exploitation Agricole
Société Civile au capital de 90 000 €
Siège social : 1 A rue de la Source
67370 WILLGOTTHEIM
328 812 649 R.C.S. STRASBOURG

TRANSFORMATION

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15.12.2023, la collectivité des associés a décidé à l'unanimité :
1) de diminuer le capital social de 81 000 € pour le ramener de 90 000 € à 9 000 € par voie de rachat et d'annulation de 5 400 parts sociales et la diminution de la valeur nominale de chaque titre à 15 €.
2) la transformation de la SCEA en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL) à compter du 01.12.2023
Dénomination : EARL DU BORNGASS
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Capital : 9 000 €
Objet : La société a pour objet l'exploitation et la gestion de biens agricoles, apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société.
L'exercice de cette activité agricole doit être réalisé dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial.
La production, l'exploitation et la vente d'énergie électrique par exploitation de panneaux photovoltaïques.
La société peut effectuer toutes opérations se rattachant à l'objet ci-dessus, pourvu qu'elles ne modifient pas son caractère civil.
Durée : 99 ans
Siège social : 1A rue de la Source 67370 WILLGOTTHEIM
Gérant : Sébastien LUTZ demeurant 1A rue de la Source 67370 WILLGOTTHEIM
Immatriculation : RCS STRASBOURG

MARC EMBALL'

SARL au capital de 200 000 euros
Siège social : 2 Rue Blaise Pascal - ZA du Birken 67720 HOERDT
444 755 391 RCS STRASBOURG

TRANSFORMATION

Par une décision du 07/03/2024, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 200 000 euros.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions à un tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
M. Marc ELSAESSER, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
Président : M. Marc ELSAESSER demeurant 6 Rue des Meuniers 67610 LA WANTZENAU.

RADIATION

ANNESO'LAFEE

Société par Actions Simplifiée
à capital variable
au capital de 2 850 euros
25 rue Principale
67310 RANGEN
R.C.S. SAVERNE 947 920 484

Dissolution

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 29 février 2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29 février 2024 et sa mise en liquidation.
L'associée unique, Anne DUCHEMIN, demeurant 25 rue Principale 67310 RANGEN, exercera les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation.
Le siège de la liquidation reste fixer au siège social, 25 rue Principale 67310 RANGEN, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Mention sera faite au RCS de Saverne.
Pour avis,

PW2

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège social : 5, Rue du Vieux Seigle
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG – 802 814 392

Suivant délibération en date du 29 février 2024, l'assemblée générale, après avoir entendu le rapport de la liquidatrice, Madame Anais WERLER, approuve les comptes de liquidation, a constaté un solde de -1.216,30 € au titre de la liquidation, et après avoir donné quitus au liquidatrice et déchargé de son mandat, a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal d'instance de Strasbourg.
Pour avis et mention
La liquidatrice.

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. 03 88 56 91 74
Fax 03 88 56 91 68

SCI OBERSCHAEF

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 2 000 euros
Siège social : 9 Rue de la Schlitte
67205 OBERHAUSBERGEN
RCS STRASBOURG 841.380.512
(2018D00852)

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29/02/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur, M. Daniel VEIBER demeurant 24 rue de la Chapelle 67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 24 rue de la Chapelle 67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
L'article 5 des statuts relatifs à la durée de la Société a été modifié en conséquence.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de STRASBOURG.
Pour publication légale, Avocat

LE PATIO PROVENCAL

Société civile immobilière
de construction vente en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 Rue de Sarrelouis
67000 STRASBOURG
Siège de liquidation :
3 Rue de Sarrelouis
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 822 913 851

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 17 août 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 août 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Francis MEPPIEL, demeurant 29 Rue Vincent Van Gogh, 67640 FEGERSHEIM, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 3 Rue de Sarrelouis, 67000 STRASBOURG.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

FIDAC
Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques
Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

E.P. SEJOURS

Forme : SARL société en liquidation
Capital social : 10000 euros
Siège social : 17B Rue DE LA TOUSSAINT
67000 STRASBOURG
478095342 RCS de Strasbourg

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 5 mars 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Laurette SIEFERT demeurant 56 rue Principale, 67150 Bolsenheim et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS du Strasbourg.
Le liquidateur

DAVEX AUTOMOBILE

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 5A rue de la Citadelle
67370 PFULGRIESHEIM
SIRET 889 748 893

Dissolution

Le 31.12.2023 l'associé unique a décidé a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31.12.2023. Mme Florence CHRIST demeurant 5A rue de la Citadelle67370 PFULGRIESHEIM, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 5A rue de la Citadelle 67370 PFULGRIESHEIM.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal judiciaire de strasbourg.
Mention sera faite au RCS STRASBOURG.

Julien VENTRELLA
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Colmar
Maîtrise en Droit des Affaires

LA CROIX DE FER

SCI en liquidation
au capital de 3.048 euros
Siège social : 8, rue de la Couronne
67370 – TRUCHTERSHEIM
RCS STRASBOURG :
427 760 517 (2011 D 338)

Par décision du 31 janvier 2024 la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation. A été nommé liquidateur Monsieur Michel CRESSON demeurant 2, rue Saint Michel à 5601 MONDORF LES BAINS (LUXEMBOURG) avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au 2, rue Saint Michel à 5601 MONDORF LES BAINS (LUXEMBOURG), adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.
Mention sera faite au registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.
Pour avis.

FIBA
7, avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

SYMPADIS SARL

Clôture de liquidation

Selon procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 février 2024, les associés de la société SYMPADIS, SARL en liquidation au capital de 15.400,- euros, ayant son siège social sis 10 rue des Marchands, 67600 SELESTAT et son siège de liquidation 11 rue Massenet, 67000 STRASBOURG, RCS COLMAR 433 003 001, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, a :
- approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 31/01/2024;
- donné quitus au Liquidateur, Monsieur Gérard HAZOUT demeurant 11 rue Massenet, 67000 STRASBOURG et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR.
Mention sera faite au RCS de COLMAR.
Pour avis,

SOCIETE GENERALE DE DISTRIBUTION ET DE SERVICES S.G.D.S.

Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 83, rue des Forgerons
67150 NORDHOUSE
RCS Strasbourg B 419 045 281

Par décision en date du 31 décembre 2023, Monsieur Patrick MAYER, demeurant 83, rue des Forgerons 67150 NORDHOUSE, associé unique de la Société Générale de Distribution et de Services – S.G.D.S. – en sa qualité de liquidateur, a établi les comptes de liquidation et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal judiciaire de Strasbourg.
La radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés sera demandée à compter du 31/12/2023.
Mention sera faite au RCS de Strasbourg
Pour avis,

CECAF – CABINET D'EXPERTISE CONSEIL AUDIT ET FORMATION

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 100 000 euros
Siège social : 2 impasse de l'Induction
67800 BISCHHEIM
RCS STRASBOURG 808 043 848

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4 décembre 2023 :
Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :
Approuvé les comptes de liquidation ;
Donné quitus au Liquidateur, Monsieur Jérôme SAUER, demeurant au 8B rue Adler à STRABSOURG (67000) et déchargé ce dernier de son mandat ;
Prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de Strasbourg.
Mention sera faite au RCS de Strasbourg.
Pour avis.

Rejoignez-nous sur notre page Facebook
L'Est agricole et viticole - Le Paysan du Haut-Rhin

RADIATION

Julien VENTRELLA
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Colmar
Maîtrise en Droit des Affaires

JF YOGURT

SARL en liquidation
au capital de 25.000 euros
Siège social : 7, rue du Sanglier
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG : 798 134 664
(2013 B 2146)

Par décision du 31 décembre 2023, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce même jour.
Les comptes de liquidation seront déposés au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg.
Mention sera faite au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg.
Pour avis.

FIDAC
Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques
Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

RENOVATION 3D

Forme : SARL société en liquidation
Capital social : 100 euros
Siège social : 22 Rue du Frene
67300 SCHILTIGHEIM
832104624 RCS de Strasbourg.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 février 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société . Monsieur Ayhan DOGANAY, demeurant 20 Grand Rue 67620 Soufflenheim a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

SASU THUY TIEN

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 rue des Tonneliers
STRASBOURG (67)
RCS STRASBOURG TI 811 973 866

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 11 mars 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 11 mars 2024 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Monsieur NGUYEN Sébastien, demeurant 8 rue des Tonneliers 67000 Strasbourg et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de liquidation est fixé à STRASBOURG (67000) 8 rue des Tonneliers.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Strasbourg.
Pour avis, le liquidateur

LE SAVIEZ-VOUS ?

Actulégales.fr, c'est tous les jours, toutes les créations d'entreprises en France.

Actulégales.fr, avec votre journal
Actulegales.fr
Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises
Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d' Infolegale & marketing

Les annonces légales sont reçues

jusqu'au mardi 16 h pour parution le vendredi

ALICOR

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 38 rue du Général de Gaulle 67520 MARLENHEIM
844 208 124 RCS SAVERNE

L'AGE du 29/02/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Mathieu CLAUSS, demeurant 4 rue des Bosquets 67210 OBERNAI, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé 38 rue du Général de Gaulle 67520 MARLENHEIM. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du RCS du Tribunal Judiciaire de SAVERNE.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale ordinaire de clôture de liquidation du 22 février 2024 de la SCI DOMAINE DE L'ORTSWEG, Société civile immobilière en liquidation au capital de 765.000 euros, Siège social : 100 rue du Général Gouraud 67210 OBERNAI et Siège de liquidation : 20 rue de la Montagne 67210 OBERNAI, RCS SAVERNE 443 579 693, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Pierre Ernest SCHMIDLIN de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de SAVERNE.
Pour avis
Le Liquidateur

BUN'S CRÉATIONS

Société par actions simplifiée
En cours de liquidation
au capital de 2 500 euros
Siège social : 1, Rue du Maire Schaffner
67560 ROSHEIM
RCS SAVERNE 900 711 144

Clôture de liquidation

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31/12/2023 :
L'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a :
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur Monsieur Olivier GRASS demeurant,1 Rue du Maire Schaffner 67560 ROSHEIM et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de SAVERNE.
Mention sera faite au RCS de SAVERNE
Pour avis le liquidateur,

ECOTHERM

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 10 rue de l'Atome
67800 BISCHHEIM
RCS STRASBOURG 752 075 622

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4 décembre 2023 :
Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :
Approuvé les comptes de liquidation ;
Donné quitus au Liquidateur, Monsieur Jérôme SAUER, demeurant au 8B rue Adler à STRABSOURG (67000) et déchargé ce dernier de son mandat ;
Prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de Strasbourg.
Mention sera faite au RCS de Strasbourg.
Pour avis.

L'AVIS NATURE

SARL en liquidation
au capital de 7 700 euros
Siège social : 20 Place du Marché
67310 WASSELONNE
RCS SAVERNE 445 067 465
SIRET 445 067 465 00028

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 08/01/2024, les associées ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, Mme Mélina THIBAULT, née OLRY, demeurant 19 rue de la Forêt - 67280 URMATT, co-Gérante de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation reste fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Mention sera faite au RCS de SAVERNE

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

BROKS

Société à responsabilité limitée au capital de 1500,- €
8 Rue Branly 67500 HAGUENAU
879 108 140 RCS STRASBOURG

Dissolution

L'associé unique en date du 15 décembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/12/2023. M KÜCÜK Ramazan demeurant 47 Rue des Moutons 67500 HAGUENAU, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 8 Rue Branly 67500 HAGUENAU.
Mention sera faite au RCS de STRASBOURG.

L'EST agricole et viticole

ABONNEZ-VOUS !

Grâce à nos équipes, découvrez dans le journal et sur internet des contenus pratiques et techniques que vous ne retrouverez nulle part ailleurs.

TARIFS 2024

À renvoyer à :
L'Est Agricole et Viticole
6 rue de La Haye - CS 90045
67014 STRASBOURG Cedex
Tél. 03 88 56 90 70
abonnement@est-agricole.com

❑ J'opte pour le prélèvement automatique, merci de bien vouloir compléter l'IBAN et le BIC ci-dessous
IBAN FR
BIC

❑ Je ne souhaite pas que mes données soient collectées et traitées par L'Est Agricole et Viticole afin de permettre au journal de me proposer un contenu proche de mes attentes.

❑ Je règle par Carte Bancaire
Expire le Le cryptogramme (3 derniers chiffres présents au dos)

Date : Signature :

Abonnez-vous en ligne :
www.est-agricole.com - Rubrique Abonnements

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal ..... Commune .....
E-mail .....
Obligatoire pour l'accès aux services numériques
Portable .....
Date de naissance .....
Profession .....
Type de production .....
Surface en ha de l'exploitation .....

Une facture acquittée vous sera automatiquement adressée par retour de courrier.

2 propositions s'offrent à vous :

❑ 52 numéros de L'Est Agricole et Viticole
+ le PDF du journal + 6 numéros en version numérique de Viti ou Cultivar + dossiers spéciaux + newsletter + accès à 200 outils aide à la décision + accès web à certains articles
Je choisis mon supplément :
❑ cultivar ou ❑ viti
(cochez l'offre souhaitée)
120€

❑ 52 numéros de L'Est Agricole et Viticole
+ le PDF du journal + 6 numéros en **version numérique et papier** de Viti ou Cultivar + dossiers spéciaux + newsletter + accès à 200 outils aide à la décision + accès web à certains articles
Je choisis mon supplément :
❑ cultivar ou ❑ viti
(cochez l'offre souhaitée)
133€

Offre valable en France Métropolitaine jusqu'au 31/12/2024. Taux de TVA : 2,10 %. Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, rectification, opposition, portabilité, limitation et suppression de vos données personnelles à tout moment. En souscrivant à cette offre d'abonnement vous acceptez nos CGV accessibles sur notre site internet www.est-agricole.com - Les données collectées sont conservées pour la durée nécessaire à leur traitement.
Pour toute question relative à l'exercice de vos droits et notre politique de confidentialité vous pouvez vous adresser à : rgpd@est-agricole.com